

Monsieur le Président des AVB, Madame la Présidente d'APACH,

Nous avons bien reçu votre projet de Charte de la vallée de la Bièvre.

Nous avons par ailleurs répondu de façon détaillée au questionnaire adressé aux candidats par l'association APACH.

Nous saluons le travail réalisé par vos associations pour la défense de notre patrimoine naturel et le maintien d'un haut niveau de protection de notre vallée.

Concernant la signature de la charte et comme vous le signalez dans votre article n°5, la mise en oeuvre d'une concertation avec les habitants, les riverains, les associations, les communes, etc. est un préalable pour tout projet.

Nous souhaitons donc engager, si nous sommes élus, une concertation et un débat sur les différents points que vous mentionnez, qui pourrait déboucher sur la signature d'une Charte, véritablement partagée dans ses objectifs et dans sa rédaction, avec les différentes communes et les associations.

Il nous paraît donc prématuré de signer cette Charte pendant la période électorale et sans avoir engagé de véritables discussions ouvertes sur les sujets évoqués par ce document.

Néanmoins, les dernières positions que nous avons eues en Conseil municipal affirment bien notre souhait d'aller dans le sens de la charte. Nous avons voté contre la révision allégée du PLU en février dernier, notamment en argumentant sur le niveau de protection à maintenir de la vallée de la Bièvre.

Soyez assurés, Madame la Présidente, Monsieur le Président, de notre plein engagement en faveur de la protection de notre environnement.

Juliette Espinos, pour la liste "Pour Buc, naturellement"